

ZOOM 62

L'Association des paralysés de France en

PAS-DE-CALAIS



1er trimestre 2016 n°106

Sommaire

- P.2 : Retour sur le premier trimestre 2016.
- P.3 : Du conseil APF de département au conseil APF de région : une nouvelle organisation.
- P.4 : 1936-2016 : 80 ans de présence de l'APF dans le Nord-Pas de Calais.
- P.5 : Opérations de sensibilisation à Arras et Bapaume.
- P.5 : Handicap et santé : deux mots qui ne s'accordent pas très bien !
- P.6 : Résultats de la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap (du 14 au 20 mars 2016).
- P.6 : Participez au Baromètre de la Compensation de l'APF !
- P.6 : La durée de validité du certificat médical est allongée.
- P.6 : La PCH évolue : les informations.
- P.7 : Agenda, groupes SEP, recherche de bénévoles.

Edito

2016, une année particulière

Année de Commémoration, nous fêterons les 80 ans de la délégation régionale de l'Association des Paralysés de France du Nord – Pas de Calais voir aussi de la Somme. Crée en 1936 par Monsieur Jean Grafteaux, une des figures emblématiques de notre association, elle a permis une reconnaissance pleine et entière des personnes en situation de handicap mais aussi le développement de nombreux établissements et services dont le foyer « Les Salines » qui fête aussi cette année ses 35 ans.

Année de changement, de réorganisation des délégations, quoique, en 1936, n'étions-nous pas avant-gardistes ?

En effet, notre grande région comptera deux territoires, l'un composé du Nord et du Pas de Calais, l'autre de la Somme, l'Oise et l'Aisne. Sur chaque territoire, une équipe de professionnels (bénévoles et salariés) poursuivront le développement de la vie associative, des ressources, le soutien aux acteurs APF, ...

Année de vigilance sur les droits des personnes en situation de handicap, quelle prise en compte du vieillissement et de ses conséquences, un accès aux soins de qualité qui aujourd'hui fait toujours défaut malgré la charte Jacob. Et encore l'accessibilité, la prestation de compensation, la prime à l'emploi, des sujets préoccupants pour lesquels l'association se doit d'être aux aguets. A tout cela s'ajoute la fragilité des ressources du mouvement APF mais ne baissions pas les bras. La semaine nationale des personnes en situation de handicap s'achève avec une mobilisation des salariés et bénévoles importantes.

Merci à tous les acteurs de l'APF pour votre engagement à nos côtés.

Bénédicte Leclercq



Directrice des délégations du Nord et du Pas de Calais

**DELEGATION APF
DU PAS-DE-CALAIS**
38 rue Jeanne d'Arc
62000 ARRAS
03.21.57.19.68
03.21.65.99.84
Mail : dd.62@apf.asso.fr
http://dd62.blogs.apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h.

RETOUR SUR CE 1er TRIMESTRE 2016

■ La Pause-Café

Pour rencontrer de nouvelles personnes, parler de choses et d'autres, rien de mieux que la **Pause-Café de la délégation d'Arras** ! Ce temps d'échanges, qui prend place **une fois par mois** (généralement le mercredi), regroupe environ une quinzaine de personnes. Ce moment est une parfaite occasion pour fêter plusieurs événements tels que l'épiphanie ou encore les anniversaires de certains adhérents. Sans conditions particulières, la Pause-Café est **ouverte à tous**, quel que soit l'âge. Pour ouvrir encore plus à l'interaction entre les individus, il est aujourd'hui question de mettre en place plusieurs activités durant cet instant telles que des activités de théâtre ou encore de réunion littéraire. Pour y participer, veuillez contacter la délégation d'Arras au **03.21.57.19.68** ou par mail : **dd.62@apf.asso.fr**.



Virginie Briffaut, en service civique à la délégation.
Propos recueillis par Hugo Paluch.

■ Groupe de paroles SEP 62

En 2000, je remplace la psychologue qui animait le Groupe de Parole de Boulogne ; j'en comprends la nécessité et l'aide que je peux apporter.

Au fil des années, des participants m'invitent à créer d'autres GdeP (Nœux les Mines).

Il y a 5 ans, l'APF et le GSEP mettent en œuvre l' « École de la Sep » ; j'y suis à la fois animateur et intervenant ; j'en profite pour médiatiser les GdeP : un GdeP est créé au Centre Hospitalier de Lens et je l'anime.

Le GdeP devient de plus en plus important dans la gestion de la maladie par la personne concernée. Chacun y verbalise sa douleur, sa souffrance, ses émotions, ses craintes, ses doutes. Chacun est conforté dans son immédiateté et mieux armé pour affronter l'avenir. Ainsi reprend-il progressivement sa vie en main, il se sent plus apte à vivre le lendemain. Le psychologue les accompagne dans les moments difficiles dès le diagnostic posé :

Qu'est-ce qui m'arrive ?

Que suis-je devenu ?

Suis-je toujours « aimable » ? (capable d'être aimé)

La vie continue, et alors ?

Le psychologue les aide à retrouver le sens de la vie et surtout de leur vie.

Christian Taffin.

Du Conseil APF de département au Conseil APF de Région : une nouvelle organisation.

Le Conseil Départemental fait peau neuve et devient le Conseil APF du département !

Le Conseil APF de région Hauts de France a élu son représentant.

Ont été élus :

Jean Marie PETIT
(Représentant départemental)

Patricia DEDOURGE

(Suppléant du représentant départemental)

Ludovic CARRÉ

Laurence FRAMEZEELE

Stéphane JOLY

Patrick LETELLIER

Pierre PETIT

Raymond QUESTE

Juliette ROBIDET

Le Conseil APF de Région c'est aujourd'hui 5 départements : **Le Nord, le Pas de Calais, la Somme, l'Aisne et l'Oise** qui composent la Grande Région **Hauts-de-France**.

Le Conseil se réunit trois fois par ans et permet à l'APF d'être représentée dans les instances régionales (ARS, Comité d'entente régional).

Le nombre de membres du CAPFR par département est déterminé par le nombre d'adhérents sur le territoire. Pour le Pas-de-Calais y sont présents : Jean-Marie PETIT au titre de la Commission Nationale Politique de la famille, Patricia DEDOURGE et Ludovic CARRE, au titre de la commission nationale politique de la jeunesse.

Le 26 janvier a eu lieu la mise en place du nouveau conseil ainsi que l'élection du représentant régional et de ces deux suppléants. Christine TREPTE, élue de la Somme a été élue représentante régionale. Catherine ENGELAERE, élue du Nord et Bruno TANQUEREL élue de la Somme ont été élus représentant régional suppléant.

Cette première réunion a été l'occasion de faire le point sur les deux territoires Nord-Pas de Calais et Picardie par rapport aux délégations départementales qui sont en train de se réorganiser.

L'installation du Conseil APF du département a eu lieu la première quinzaine de septembre. Jean-Marie PETIT a été élu représentant départemental et Patricia DEDOURGE suppléante.

Les élus peuvent :

Représenter les adhérents du département au sein des différentes instances locales

Mettre en œuvre les orientations politiques du Conseil d'administration de l'APF

Définir les orientations politiques du département

Défendre les droits des personnes

Mettre en place des actions de terrain

Le Conseil APF de département se tient à votre disposition pour toute requête.

1936-2016 : 80 ans de présence de l'APF dans le Nord-Pas de Calais.



Quoi, l'APF a encore 80 ans ??? ça n'était pas déjà le cas il y a trois ans ?...Oui... Mais non !

Il y a trois ans, nous avons fêté l'anniversaire de la création de l'APF en 1933, vous vous souvenez peut-être des 80 ans à Valenciennes, de la rétrospective à l'occasion de l'assemblée départementale, de l'exposition au moment des Journées du Patrimoine ? Mais alors ? Que fête-t-on cette année ? Les 80 années de présence de l'APF dans la région Nord Pas de Calais ! L'occasion de valoriser la mémoire de l'association, les souvenirs, les initiatives de l'APF, le réseau régional. L'APF en Nord Pas de Calais représente plus de 40 structures médico-sociales ou associatives et de nombreuses anecdotes, histoires qu'il serait important de transmettre.

Aussi nous sommes à la recherche de souvenirs plus ou moins récents, de photos/souvenirs que vous adhérents, usagers, bénévoles, salariés de l'APF avez vécu et conservé depuis plusieurs décennies. Si vous souhaitez nous les faire partager, merci de contacter Cécile Duriez par téléphone au 03 20 57 99 84 ou par mail cecile.duriez@apfnord.asso.fr.

Cécile Duriez
Chargée d'Événementiel

Opérations de sensibilisation à Arras et Bapaume.

Des interventions de sensibilisation ont pris place dans le lycée Guy Mollet à Arras et le collège Carlin Legrand à Bapaume. Ces opérations permettent aux jeunes de découvrir le handicap par le biais de plusieurs actions telles que des témoignages de personnes en situation de handicap et même des parcours en fauteuil ! Suite à une présentation de l'association, les jeunes ont pu poser leurs questions aux personnes en situation de handicap qui ont choisi de venir témoigner auprès d'eux. Cette démarche a permis de créer une interaction nouvelle entre l'APF et les jeunes, qui représentent l'avenir de la mobilisation.



Handicap et santé, deux mots qui ne s'accordent pas très bien !

En effet, nombreuses sont les personnes en situation de handicap qui vivent et subissent des **situations inacceptables** dans le domaine de la santé. Il est très difficile voire même impossible de se faire soigner dans de bonnes conditions. Quant à la prévention, elle n'est pas vraiment à l'ordre du jour quand on vit le handicap et pourtant elle pourrait éviter bien des soucis et des aggravations.

Face à ce constat loin d'être satisfaisant, l'**APF souhaite agir**.

Elle a besoin de vous et surtout de vos témoignages que ce soit pour votre suivi médical classique auprès du généraliste, vos consultations auprès de spécialistes (ophtalmologue, cardiologue, neurologue, gynécologue, etc...), vos hospitalisations, etc....

Votre participation permettra à l'APF d'élaborer un livre noir dans le but de dénoncer les nombreux disfonctionnements et de valoriser les bonnes pratiques.

Nous comptons donc sur vous !

Merci de retourner vos témoignages à Délégation du Pas de Calais, 38 rue Jeanne d'Arc, 62000 ARRAS ou par mail à : dd.62@apf.asso.fr

Résultats de la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap (du 14 au 20 mars 2016).

Il y a quelques semaines prenait place la Semaine Nationale qui consistait en diverses opérations telles que les quêtes, la vente d'objets et de gaufres. On compte également les opérations « enveloppes » qui ont été déposées dans les boîtes aux lettres de tout un chacun dans plusieurs communes.

Quête	1996 €
Enveloppes	2020€
Gaufres	580 €
Vente d'objets	82 €
Don	22 €

Les résultats sont sans appel, **les résultats 2016 surpassent ceux de l'année 2015 avec un total de 4700 €.**

A noter que ces résultats demeurent partiels, en attente d'autres rentrées. Les résultats définitifs vous seront communiqués en septembre.

Nous tenons donc à remercier vivement les bénévoles mais également les salariés pour leur implication à l'occasion de cette Semaine Nationale qui demeure une de nos opérations « phare » de ressource et qu'il faut poursuivre chaque année afin de faire perdurer les actions de la délégation.

Participez au Baromètre de la Compensation de l'APF !

La **Prestation de Compensation du Handicap** permet de financer des aides suivant les besoins des personnes en situation de handicap. Cette aide permet notamment de financer les auxiliaires de vie parfois nécessaires, mais également des aides techniques intervenant quant à l'adaptation de véhicules ou encore de logement.

L'APF n'étant pas infaillible, il arrive que certains problèmes viennent entraver la bonne réception de cette aide, il est alors venu le temps pour vous de vous faire entendre et ce, par le biais de ce baromètre de compensation mis en place par l'association dans le but d'améliorer cette prestation.

Plusieurs critères sont pris en compte, **de l'accueil et l'accompagnement aux aides reçues en passant par les délais d'instruction.**

Faites-vous entendre en utilisant ce baromètre ! Il est disponible en ligne sur le site web www.compensationhandicap.fr. Il vous suffit pour vous inscrire de notifier votre adresse mail ou de vous connecter par le biais de votre compte sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter ou Google +.

Après avoir reçu votre résultat (à l'issue du questionnaire), il est possible de le comparer aux résultats du département et même au niveau national. Vous pouvez également les partager sur les réseaux sociaux.

Ce baromètre est un véritable outil qui permettra à l'APF de rendre compte des différents dysfonctionnements rapportés quant à la PCH, et cela ne peut se faire sans vous, les bénéficiaires de cette dernière.

La durée de validité du certificat médical est allongée.

Lorsque votre demande auprès de la MDPH doit s'accompagner d'un certificat médical, la validité de celui-ci est désormais, suite à un récent décret, rallongé. **Elle passe de trois à six mois.** Toutefois, l'équipe pluridisciplinaire peut demander un certificat médical d'une durée inférieure dans le cas d'un handicap susceptible d'une évolution rapide, afin d'évaluer les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente.

La PCH évolue : les informations.

Les tarifs de la PCH ont été actualisés ce 1er avril. Pour en savoir plus, merci de vous rapprocher de la délégation du Pas de Calais, par téléphone au 03.21.57.19.68 ou par mail dd.62@asso.apf.fr.

■ AGENDA GROUPE SEP ■ AGENDA

Groupe SEP de Calais

- **13 MAI**
- **10 JUIN**
- **9 SEPTEMBRE**
- **7 OCTOBRE**
- **4 NOVEMBRE**
- **9 DECEMBRE**

Groupe SEP de Boulogne

- **11 MAI**
- **8 JUIN**
- **7 SEPTEMBRE**
- **5 OCTOBRE**
- **9 NOVEMBRE**
- **7 DECEMBRE**

Groupe SEP de Lens

- **12 MAI**
- **9 JUIN**
- **8 SEPTEMBRE**
- **6 OCTOBRE**
- **10 NOVEMBRE**
- **8 DECEMBRE**

Groupe SEP de Nœux les Mines

- **10 MAI**
- **7 JUIN**
- **6 SEPTEMBRE**
- **4 OCTOBRE**
- **8 NOVEMBRE**
- **6 DECEMBRE**

Avril :

27/04, de 14h à 16h30 : pause-café à la DD62.

Mai :

18/05, de 11h à 16h : rassemblement des 3 groupes (Arras, Béthune, St Omer).

Du 21/05 au 29/05 : Fête du Sourire.

25/05, de 13h à 17h : Journée grand public sur la SEP « La SEP au quotidien : quelles réalités ? » au centre hospitalier d'Arras.

Juin :

03/06, de 14h à 16h30 : Réunion du CAPFD.

Du 24/06 au 26/06 : CNPJ à Clermont Ferrand.

25/06 : AG APF à Clermont Ferrand.

25/06 : Journée de sensibilisation aux handicaps sur la Grand' Place de Béthune, organisée par l'association handisport de Béthune.

24/06 au 1/07 : Séjour régional au Croizic.

Recherche de bénévoles !**◆ Fête du Sourire**

Du 21 au 29 mai a lieu la Fête du Sourire. Nous recherchons des bénévoles pouvant nous aider les deux samedis 21 et 28 mai, sur les marchés d'Arras, Liévin et Béthune.

◆ Venez témoigner lors de sensibilisations !

Venez partager votre histoire, votre handicap. Les sensibilisations se font dans les écoles primaires, collèges, lycées et entreprises. Il est important que les personnes concernées par le handicap s'expriment pour faire évoluer les mentalités et la perception du handicap.

Pour participer, merci de contacter la délégation d'Arras par téléphone au 03.21.57.19.68 ou par mail dd.62@apf.asso.fr

Petite annonce.

Christophe, 46 ans, 1m78, 78 kgs, travailleur social, yeux bleu, cheveux bruns, sclérose en plaques de forme simple, autonome et indépendant. Aime le sport, le cinéma, les sorties, les restos, la musique, la lecture, les discussions, bref, la vie ! Souhaiterait rencontrer une jeune femme pour relations amicales, voir plus si affinités.
Contact : 06.22.42.60.84

**OPTION 1 : ADHESION + ABONNEMENT**

Oui, j'adhère pour 1 an à l'APF et je m'abonne à Faire Face 47 €

OPTION 2 ADHESION SEULE

Oui, j'adhère pour un an à l'APF 25 €

OPTION 3 ABONNEMENT SEUL

Oui, je m'abonne seulement à Faire Face 33 €

OPTION 4 ADHESION FAMILIALE

Oui, nous adhérons pour 1 an à l'APF (2 personnes : 40€, 3 personnes : 45€, 4 personnes : 60€))

Je fais plus pour l'APF

En faisant un don complémentaire

Je verse la somme de €

ADHEREZ A L'APF

Soutenez-là, elle vous soutient !

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Ci-joint mon règlement par

- chèque bancaire
 chèque postal

D'un montant de €

*A l'ordre de l'Association des Paralysés de France***ADHESION GRATUITE POUR LES JEUNES**

Cette campagne est destinée à toute personne entre 18 et 25 ans et qui n'a jamais été adhérente les années précédentes. L'APF lui offre une 1ère adhésion gratuite et sans engagement de sa part accompagnée d'un abonnement exceptionnel d'un an au magazine mensuel Faire Face au prix spécial de 5 € (soit 11 numéros par an).

- Oui, j'adhère gratuitement pour un an à l'APF
 Oui, je m'abonne à Faire Face pour le prix exceptionnel de 5 €

Comité de rédaction

Bénédicte LECLERCQ
Séverine VANTOUROUX
Cécile DURIEZ

Conception et mise en page

Cécile DURIEZ

**RAPPEL**

Pour aider à rendre notre « **ZOOM** » plus attrayant, sans pour autant qu'il nous coûte trop cher, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse e-mail. Vous le recevrez ainsi directement chez vous sans envoi

POUR TOUT SAVOIR SUR NOS ACTIVITES, CONTACTEZ-NOUS
Notre action se fait jour après jour, pour vous, mais surtout avec vous !